

l'Actu **Chazelloise**

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Novembre 2022

► **MA VILLE** **mon énergie**





Ensemble, économisons l'énergie

Les tarifs de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz, connaissent comme vous le savez, une très forte augmentation. L'ensemble de la population française est touché mais aussi les entreprises et les collectivités locales. Pour réduire l'impact des hausses de prix du gaz et de l'électricité, l'État a mis en place un bouclier tarifaire limitant la hausse à 15 % : il concerne tous les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les communes de moins de 2 500 habitants. Toutefois, les communes de + de 2 500 habitants dont Chazelles-sur-Lyon ne bénéficient pas, aujourd'hui, du bouclier tarifaire pour limiter l'impact des hausses de l'énergie. Face à cette situation inédite, aux conséquences désastreuses sur les finances de la commune et donc la capacité d'investissement, la municipalité a pris la décision de ne pas répercuter ces hausses par une augmentation des impôts fonciers mais par des mesures d'urgence, visant à limiter au maximum les consommations d'électricité et de gaz sur l'ensemble de la commune. Sans ces mesures, les dépenses énergétiques annuelles de la commune pourraient être multipliées par 4, passant de 400 000 € à 1 600 000 €/an selon la hausse des tarifs.

Dernière minute : la loi de finances 2023, qui vient d'être votée va permettre d'amortir cette hausse faramineuse du coût de l'énergie. Cependant, le reste à charge pour la collectivité nécessite de prendre des mesures pour le premier trimestre 2023. Ainsi, pour éviter de mettre la commune de Chazelles-sur-Lyon dans une situation budgétaire délicate, bloquant tout type d'investissement, 3 principales mesures ont été prises :

1

La municipalité a tout d'abord décidé de renforcer ses actions de sensibilisation auprès des usagers des bâtiments municipaux (salles de réunions, gymnases, ...) par des affiches rappelant les mesures à respecter pour limiter nos consommations d'énergie.

Chazelles
SUR-LYON

DES GESTES SIMPLES
POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

AÉRER la salle si nécessaire
5 minutes maximum

FERMER les robinets et
douches après chaque utilisation

VÉRIFIER lors de la fermeture
du bâtiment que toutes les portes et
fenêtres soient fermées

ÉTEINDRE les lumières et
écrans avant de quitter le bâtiment

2

À partir du 16 novembre, et progressivement selon les travaux et les contraintes techniques, la municipalité procédera à l'extinction de l'éclairage public de 20h00 à 7h00 du matin sur l'ensemble de la commune. Cette tranche horaire permettra à nos commerces d'accueillir leur clientèle et aux élèves de se rendre dans leur établissement scolaire dans les meilleures conditions. À noter, le dispositif de caméras de vidéoprotection continuera de fonctionner efficacement pour assurer la sécurité et ce malgré l'extinction de l'éclairage public. Des panneaux ont été installés aux entrées de ville pour informer la population.



3

La municipalité a pris la décision de chauffer tous les bâtiments publics (mairie, médiathèque, espace Marcel Pagnol, MJC, ...) à 19° au lieu de 21°, et de passer les équipements sportifs (gymnases, complexe sportif municipal, ...) à 13° comme le préconise l'État. À noter, la maison des Tilleuls et la salle de Bras-de-Fer seront fermées du 15 décembre jusqu'aux vacances scolaires de Printemps 2023, dans la mesure où ces bâtiments sont très énergivores.

Énergies renouvelables et alternatives, une démarche déjà enclenchée !



La municipalité de Chazelles-sur-Lyon a pris la mesure des enjeux énergétiques depuis quelques années par le soutien et le financement de plusieurs projets. La collectivité a notamment soutenu et accompagné l'usine de méthanisation Méthamoly sur la zone artisanale de la Croix Chartier. De ce fait, aujourd'hui, la moitié de l'approvisionnement en gaz pour les habitants de la commune est du gaz vert issu de Méthamoly !

Il a également été mis en place de la télégestion dans les bâtiments municipaux dont l'école « Les Petits Chapeliers » pour gérer automatiquement et à distance les températures dans la perspective de réduire les consommations. La commune intègre systématiquement une réflexion énergétique dans ses projets de construction, de rénovation et d'aménagement pour limiter les dépenses et protéger l'environnement. Exemple, avec la mise en place d'ombrières photovoltaïques au square Albert Jouffraix (photo jointe) produisant de l'électricité verte injectée dans le réseau de la commune. Dans les prochains mois, le complexe multi-activités à dominante sportive produira également l'électricité verte grâce à ses panneaux photovoltaïques.

Enfin, la commune met en œuvre un plan annuel de changement de ses éclairages publics à ampoules incandescentes par des LED moins énergivores. ☐

Des spectacles à couper le souffle !



La deuxième saison culturelle à l'espace Marcel Pagnol est lancée. Cette nouvelle édition vous propose des comédies, des contes, des concerts, de l'impro et des insolites pour des tarifs attractifs. Au total, ce sont 16 spectacles pour passer des instants inoubliables en famille ou entre amis. D'ici la fin d'année, nous vous proposons d'assister à :

- Cul et chemise, le samedi 19 novembre
- Mais où êtes-vous ? le dimanche 18 décembre

N'attendez plus pour réserver sur www.forez-est.com ou directement à l'Office de Tourisme de Chazelles-sur-Lyon. ☐

Le marché de Noël décalé au samedi 10 décembre

En raison des mesures prises pour limiter les dépenses énergétiques, la municipalité a fait le choix de vous proposer son marché de Noël le samedi 10 décembre de 10h à 16h30, place de la Poterne.

Au programme : créateurs locaux (vêtements, accessoires de mode, bijoux, décorations, objets en bois, livres...) mais aussi producteurs locaux avec le fameux boudin fricassée qui ravira vos papilles. Et sans oublier la traditionnelle photo avec le Père Noël dans une ambiance festive et musicale.

Message du Père Noël à tous les enfants :

Merci de déposer votre lettre dans la boîte aux lettres située devant l'Office de Tourisme pour recevoir tous vos cadeaux, enfin si vous avez été sages !

Programme des animations sur www.chazelles-sur-lyon.fr. ☐



L'Office de Tourisme fête la fin de l'année !



En décembre, le bureau d'information touristique sera en fête et vous proposera de nombreuses animations :

- un tout nouveau jeu concours permettra de remporter de nombreux cadeaux pour patienter avant Noël.
- les enfants pourront déposer leur liste dans la boîte aux lettres du Père Noël, et repartiront alors avec un bonbon et un petit cadeau.
- une séance photo de Noël gratuite aura lieu le mercredi 21 décembre et permettra aux familles qui le souhaitent de se faire immortaliser dans un décor festif.
- La salle d'exposition deviendra un mini marché de Noël grâce aux artistes de l'association ArtiMuse qui exposeront et proposeront à la vente leurs créations.

L'occasion de venir découvrir la boutique du bureau d'information touristique et de faire le plein d'idées pour des cadeaux locaux et originaux ! ☐

Votre avis nous intéresse !

Dans le cadre de la démarche « Petites villes de demain » menée par la Communauté de Communes Forez-Est (CCFE), une étude sera effectuée le mercredi 23 novembre, sous la forme de micro-trottoir, pour connaître vos attentes en matière d'aménagements du futur centre-ville de Chazelles-sur-Lyon. Merci de faire le meilleur accueil à celles et ceux qui viendront à votre rencontre. ☐

Retrouvez toute l'actualité sur www.chazelles-sur-lyon.fr